

Granotes

Magazine municipal d'information
Ville d'Argelès-sur-Mer

N°135
Juillet / Août 2017

À BICYCLETTE...

COULISSES

Notre circuit test
pages 18 - 19



Argelès
sur-mer
la naturelle

SOMMAIRE

Un œil dans le rétro
Pages 4-5



Dossier
Camping municipal
Pages 6-7



Actualité
Infos pratiques
Page 8



Travaux
Aménagements centre-ville
Page 9



Vie municipale
Nouveaux Argelésiens
Pages 10-11



Service public
Marchés municipaux
Pages 12-13



Agenda culturel
Pages 14-17



Coulisses
À bicyclette
Pages 18-19



Directeur de la publication
Antoine Parra,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

Rédaction et maquette
Service Communication

Crédits photographiques
Service Communication

Imprimerie
Imprimerie Salvador (Elné) Papier 100% recyclé.



Document imprimé
sur Satimat green 115g,
papier recyclé
fabriqué en France



Avançons ensemble

Ce début d'été est pour moi et mon équipe source de profondes satisfactions.

Tout d'abord, les aménagements préparatoires aux travaux du centre-ville qui débiteront en octobre se sont achevés dans les délais annoncés. Certes, pendant quelques semaines, les usagers ont subi des désagréments. Mais aujourd'hui, leur patience est récompensée : ils profitent désormais d'une voirie de qualité au niveau du pont de la Massane et alentours.

Par ailleurs, le nouvel espace du Mémorial du camp a ouvert ses portes sur l'avenue de la Libération, également dans les temps prévus. Il a été inauguré le 28 juin. Cette journée particulière a été porteuse de grands espoirs pour l'avenir du village. En effet, l'intérêt déclenché par ce temps fort et la mobilisation des commerçants laissent espérer de fructueux échanges entre la grande majorité des acteurs locaux. Je le souhaite sincèrement et en suis convaincu : une volonté d'avancer ensemble se confirme.

“ **...la saison
d'animation
a débuté...** ”

Enfin, la saison d'animations a débuté sous les meilleurs auspices. Le festival Les Déferlantes a ouvert le ban avec, comme à son habitude, une affiche exceptionnelle. Voir dans les allées du parc municipal de Valmy des milliers de personnes, le sourire aux lèvres, certains accompagnés de leurs enfants, ne peut que confirmer la belle réputation que possède cet événement bien au-delà des frontières de notre région.

De nombreuses autres manifestations, pour tous les âges et goûts, continueront de rythmer les vacances des Argelésiens et des dizaines de milliers de touristes qui ont choisi Argelès-sur-Mer comme lieu de villégiature.

Je vous souhaite un bel été.

Bien à vous,

Antoine PARRA
Maire d'Argelès-sur-Mer

Une Argésienne au sommet ▶

L'escrimeuse Alexandra Thomas est devenue Championne de France Nationale 3 le 4 juin à Albi. Nul doute que ce nouveau titre n'est qu'une étape dans la progression de cette licenciée à la Société d'escrime argésienne.



◀ Un compagnon pour la scolarité

Le 4 juillet, remise des dictionnaires par Antoine Parra, Maire d'Argelès-sur-Mer, et Maguy Pujadas-Roca, adjointe municipale chargée des Affaires scolaires, aux élèves de CM2 des écoles Molière et Curie-Pasteur qui passeront en classe de 6^e en septembre prochain.

Réunions de secteur ▶

Les 12, 19 et 20 juin, elles ont permis aux riverains des secteurs plage de dialoguer avec les membres de l'équipe municipale et les techniciens sur diverses problématiques : sécurité, propreté, travaux, etc.



◀ Deux lycéens argésiens primés

Organisés chaque année au sein des collèges et lycées du département par l'UDARD, sous l'égide de l'Inspection académique et de l'ONAC, les prix aux lauréats du Concours national de la résistance et de la déportation ont été remis au lycée Christian-Bourquin le 21 juin. Margaux Noël et Evan Delot, tous deux élèves de l'établissement argésien, ont été récompensés.



Des randos palmes, masque, tuba pour les écoliers de Curie-Pasteur



Les 12, 13 et 23 juin, la crique de Porteils accueillait des classes de l'établissement argelésien pour des randonnées palmes, masque, tuba organisées par le programme d'éducation à l'environnement Les Enfants de la Mer.

Inscrits au programme des Aires marines éducatives, ces événements ont permis à près d'une centaine de jeunes de découvrir de visu les richesses de notre patrimoine maritime au terme d'un programme de sensibilisation mené en classe.

Autre date clé des Enfants de la Mer : la Journée pour la Biodiversité le 20 juin. Au programme : un relâcher de tortues et l'inauguration de l'exposition « Raconte-moi ta nature ».

Ils ont embelli leur ville...

Les lauréats du concours des maisons fleuries ont été récompensés à l'Hôtel de Ville le 27 juin.



Fête de la Musique



Camping municipal Le Roussillonnais : la clientèle et la nature reines

Ouvert toute l'année, 7 jours sur 7, Le Roussillonnais s'inscrit dans le peloton de tête des 53 campings argelésiens en termes de capacité d'accueil du public. Depuis quelques années, l'établissement vit une sensible mutation.

Plus qu'un camping, Le Roussillonnais est un petit village dans la ville qui grouille de vie. En effet, durant le pic de fréquentation, entre la fin-juillet et la mi-août, pas moins de 2400 personnes investissent la totalité des 650 emplacements disponibles (mobil-homes, campings cars, caravanes, tentes).

La clientèle profite de la proximité immédiate de la plage - implanté au nord du territoire argésien, le camping municipal longe la mer - et d'un cadre champêtre où les nombreux pins disséminés sur les 11 hectares du site restent les rois. « *En effet, aucun arbre n'est abattu. Nous allons même jusqu'à adapter l'aménagement des divers emplacements en fonction des conifères* » précise Vincent Delbosc, le directeur de l'établissement. Résultat de cette démarche privilégiant la carte « nature » : la moitié de la superficie du Roussillonnais est ombragée. D'ailleurs, dès que possible, l'aspect environnemental est privilégié. La plupart des nombreuses installations réalisées depuis 3 ans font ainsi la part belle au bois.



A l'écoute des usagers

La clientèle est également séduite par la variété des services proposés. Par exemple, un petit espace commercial permet de réaliser quelques achats alimentaires, de prendre un verre ou déjeuner « à la fraîche ». Par ailleurs, une séance de massage ou un cours de stretching assuré par des professionnels diplômés permet à qui le désire de peaufiner sa « zénitude ». Enfin, les plus jeunes bénéficient des activités organisées par les clubs pour les 3-6 ans et 6-12 ans. Et en soirée, tout ce beau monde se retrouve à l'occasion des animations, essentiellement musicales, assurées presque quotidiennement durant l'été. « *De manière générale, nous essayons de répondre au mieux aux exigences de notre clientèle qui est essentiellement familiale durant l'été et composée de jeunes retraités le reste de l'année* » analyse Vincent Delbosc. Les efforts portent leurs fruits : la fréquentation augmente régulièrement pour atteindre 115 000 personnes en 2016.

Les principaux travaux finalisés récemment

- Couverture mobile de la place centrale
- Rénovation de l'espace bar / restaurant
- Sécurisation des 4 accès à la plage
- Installation de 9 caméras de sécurité
- Wi-Fi disponible sur l'ensemble du site
- Réfection des blocs sanitaires





Renaud Boisvert

Conseiller municipal délégué au camping

Depuis 1950, le camp pilote d'alors fait partie du patrimoine communal. Aujourd'hui, deux axes majeurs guident les choix de gestion de la régie du camping Le Roussillonnais :

- proposer à ses clients les meilleures prestations possibles attendues tout en restant un camping ouvert à tous ;

- reverser sur le compte du budget communal le meilleur bénéfice net, en précisant que le budget du camping est autonome et n'est dispensé d'aucune charge par rapport à nos partenaires commerciaux du secteur privé.

Toutes les dépenses relatives au camping sont intégralement prises en charge par son propre budget, que ce soit le coût du personnel, des emprunts, destinés aux investissements, des taxes et impôts divers, du loyer communal, etc.

C'est pourquoi nous mettons en œuvre, avec l'accord de la municipalité, la mise à niveau qu'exige la clientèle qui a toute latitude pour choisir dans l'excellent champ concurrentiel proposé par ailleurs.

Pour ce faire, depuis 3 ans, le niveau d'investissements est en forte croissance et autant que possible, nous travaillons avec des entreprises locales.

Les coûts de fonctionnement sont aussi traités avec la rigueur nécessaire et nous tendons constamment vers la professionnalisation des employés du camping. On doit souligner l'engagement de la plupart d'entre eux avec la nouvelle équipe de direction.

De fait, les recettes évoluent aussi. De 1,76 million d'euros en 2013, elles atteignent 2,34 millions d'euros en 2016. Ainsi, tout en ayant totalement rééquilibré ses comptes, le montant net reversé par le camping à la commune est passé dans le même temps de 240 000 euros en 2013 à 410 000 euros en 2016. Ce qui est équivalent à 4% des impôts locaux concernant Argelès-sur-Mer.

Ensemble, élus et employés participent à valoriser un atout vivant de notre patrimoine communal.



Respectivement directrice adjointe et directeur depuis deux années, Caroline Chevalier et Vincent Delbosc tiennent la barre du camping Le Roussillonnais.

Des semaines de travail flirtant avec la centaine d'heures pendant la saison haute, des solutions à apporter aux attentes de la clientèle, le tout en vivant entourés de centaines de vacanciers uniquement avides de farniente... Il serait légitime de penser qu'un léger brin de folie est indispensable pour qui se lance dans l'aventure de la direction d'un camping... eh bien, non ! rien de tout cela chez Caroline Chevalier et Vincent Delbosc. Précisons qu'une solide expérience permet au duo d'aborder sereinement l'été.

En effet, Caroline travaille au Roussillonnais depuis presque deux décennies. « Je connais le camping par cœur. De saisonnière à directrice adjointe, j'ai gravi tous les échelons en fréquentant tous les postes. Aujourd'hui, je m'occupe essentiellement des relations avec la clientèle, de la commercialisation, de la régie de recettes et de la gestion des équipes. »

Vincent se prévaut quant à lui d'une dizaine d'années dans la restauration et d'autant dans l'animation, dont un passage par la direction de l'office d'animation d'Argelès-sur-Mer. « En lien avec le maire et l'élu délégué, je dirige l'ensemble des employés du camping qui dépendent de la convention collective de l'hôtellerie de plein air. Dans un cadre financier précis, notre mission est l'accueil toute l'année d'un public familial dans une ambiance conviviale. Par exemple, nous avons hébergé plus de 200 camping-cars pendant le Nouvel An. »... La notion de « période creuse » est vraiment relative...



Le camping en chiffres

365 : le nombre de jours par an durant lesquels le camping est ouvert au public

115 000 : le nombre de clients accueillis durant toute l'année

2700 : le nombre de personnes par jour fréquentant le camping au plus fort de l'été

640 : le nombre d'emplacements disponibles

450 : le nombre d'emplacements dits « secs » disponibles (camping-cars, tentes)

192 : le nombre de mobil-homes mis en location dont 5 spécifiques PMR (personnes à mobilité réduite)

85 : le nombre de mobil-homes installés depuis 2016

20 : le nombre de personnes qui travaillent à l'année

50 : le nombre de personnes qui travaillent durant la haute saison

Infos pratiques

Ecoles : retour à la semaine des 4 jours

Les maires ou leurs représentants ont émis leur avis lors de la réunion extraordinaire du 4 juillet : la semaine des quatre jours devrait être à nouveau appliquée dès la rentrée prochaine dans les écoles du territoire de la communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris, après avis favorable de tous les conseils d'école. Les cinq établissements argelésiens (3 maternelles et 2 élémentaires) seraient directement concernés par cette mesure en attente de validation par le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) à l'heure où ces lignes sont imprimées.

La nouvelle organisation aurait pour conséquence directe la suppression des Nouvelles activités périscolaires. Par contre, un accueil de loisirs serait organisé le mercredi dans plusieurs communes dont celle d'Argelès-sur-Mer. Il proposerait la même offre d'accueil que celle appliquée lors des vacances scolaires : demi-journée ou journée complète avec ou sans repas.

Plan Canicule

Vous êtes une personne dite vulnérable : isolée, handicapée, sénior. En période de grosse chaleur, l'essentiel est de ne pas rester seule.

Pensez donc à vous inscrire sur le registre ouvert à l'Hôtel de Ville ou à vous adresser directement du lundi au vendredi (8h-12h et 14h-18h) au centre communal d'action sociale (CCAS) au 04 68 95 34 21.

Durant le week-end (8h-23h), contactez la police municipale au 04 68 81 16 31. Lors des épisodes de canicule, vous pourrez ainsi bénéficier d'un soutien délivré par la collectivité.

Par ailleurs, faites preuve de vigilance et de solidarité : si vous constatez qu'un voisin se trouve en situation de fragilité, signalez-le au CCAS (du lundi au vendredi) ou à la police municipale (samedi et dimanche).

Permanence UFC - Que choisir

L'association est au service des consommateurs. Elle les informe, les conseille et les défend en cas de litiges. Par ailleurs, elle teste des milliers de produits (alimentaires, électroménager, etc.) en toute indépendance.

UFC - Que choisir tient une permanence ouverte à tous les mardis de 9 heures à 12 heures à l'Hôtel de Ville (bureau numéro 3). Attention, pas de permanence durant le mois d'août.

Délivrance des cartes d'identité

Le service état-civil de la ville d'Argelès-sur-Mer prend les demandes de dossiers de cartes d'identité (et de passeport) uniquement sur rendez-vous. Le traitement de ce document est réalisé par un agent sur le dispositif de recueil "passeport biométrique".

En effet, la Ville peut accueillir les administrés des communes non équipées dans ce domaine. Ceux-ci peuvent au préalable obtenir des renseignements et/ou formulaires dans leur commune de domicile avant leur prise de rendez-vous. Attention, les délais peuvent être longs.

Fête des Enfants les 26 et 27 août

Organisé par le service Animation de l'office municipal de tourisme, en collaboration avec les commerçants du centre-plage, l'événement propose sur l'esplanade Charles-Trenet un véritable village de jeux qui leur permettra d'effacer - temporairement ! - les angoisses liées à la rentrée scolaire toute proche... Les animations sont gratuites.

Infos. 04 68 81 10 15

La piscine intercommunale AlberAquatic reste ouverte durant l'été



L'établissement accueille le public jusqu'au 27 août, du lundi au samedi de 12 heures à 20 heures.

Sortie du bassin 15 minutes avant la fermeture.

Pour rappel, AlberAquatic propose des cours d'aquabiking et de natation.

Infos. 04 68 37 04 05





La rue de la Rivière, le dernier tronçon de la rue Blanqui et le pont de la route Nationale ont été élargis dans l'optique d'une mise en double sens.



L'arrêt de bus situé devant l'Hôtel de Ville est déplacé près du service Accueil de jour l'Albe. Accessible aux personnes à mobilité réduite, il sera à terme arboré. La rue Ferdinand-Buisson va bénéficier sur toute sa longueur d'un nouvel éclairage public. Enfin, la sortie de l'Albe a été déplacée côté Cami Trenca.



La portion de la rue Ferdinand-Buisson, entre l'Albe et le passage à gué de la Massane, a fait l'objet d'importants aménagements d'embellissement et de sécurisation : mise en place de coussins berlinois pour « casser » la vitesse ; réalisation d'un plateau traversant entre la passerelle et l'Hôtel de Ville ; création d'un petit giratoire et d'une troisième voie de circulation fluidifiant l'accès à la route Nationale.



Dernière tranche de travaux programmée, le parking qui longe l'Hôtel de Ville sera aménagé après la haute saison touristique : travail sur les réseaux, bitumage.



Aménagement centre-ville : tout est prêt...

Les aménagements le long de l'allée Buisson et au niveau du pont de la Massane se sont achevés à la fin juin, dans les délais annoncés.

Ces travaux s'inscrivaient dans la préparation de l'aménagement du cœur de Ville et de l'avenue de la Libération (premier coup de pelle en octobre) qui entraînera de sensibles modifications du plan de circulation dans le village.

Nouveaux Argelésiens : la famille s'agrandit

Le maire, l'équipe municipale, les services de la Ville, la communauté de communes, les associations et les producteurs locaux ont accueilli plus de 250 nouveaux Argelésiens le 7 juin.

Ils sont originaires, entre autres, de la région parisienne, de Normandie, de Nouvelle-Aquitaine, mais aussi de notre département...

Durant l'année écoulée, certains sur un coup de tête, d'autres lassés par des conditions de vie qui ne leur convenaient plus, ils ont choisi de s'installer à Argelès-sur-Mer.

Plus de 250 nouveaux arrivants - un chiffre record - se sont ainsi retrouvés à l'espace Jules-Pams, dans une ambiance conviviale synonyme de découverte et d'échange.

Services municipaux, communauté de communes, associations, producteurs : tous les acteurs locaux étaient mobilisés par la Ville pour leur souhaiter la bienvenue.

Suite aux prestations des Gegants et des Cantaires catalans puis la présentation de la riche histoire de la ville par Béatrice Vérhille, responsable du service Culture, Jean-Patrice Gautier, premier Adjoint, puis Antoine Parra, maire, ont pris la parole.

Le premier magistrat a rappelé dans son intervention les attraits du territoire argelésien, son cadre naturel unique « *qui est désormais le [vôtre] et qu'il convient de préserver ensemble.* » Il a également esquissé quelques pistes à suivre pour débiter au mieux une nouvelle vie à Argelès-sur-Mer : adhérer à une des 180 associations locales ; contacter les délégués de quartier, lien essentiel entre la population et la Mairie.

Par ailleurs, il est revenu sur les travaux en cours et le projet d'aménagement phare des prochaines années : l'aménagement du centre-ville et l'installation sur l'avenue de la Libération du Mémorial du camp consacré à la Retirada, « *un épisode toujours douloureux et tragique.* »

Les nouveaux membres de la famille argelésienne arrivent donc à un moment clé de l'évolution de leur nouvelle ville.

Ils viennent de s'installer à Argelès-sur-Mer...

Brigitte Bertran et Joël Le Saulier (64 et 63 ans)



« Originaires de Normandie, nous sommes arrivés à Argelès-sur-Mer en juillet 2016. Nous avons connu cette ville grâce aux enfants qui habitent Thuir. La ville correspond au lieu où nous voulions habiter durant notre retraite : proximité de tous

les services, existence d'un réseau de pistes cyclables et... le soleil, la mer, la montagne en même temps ! »

Corinne Valantin (56 ans)

« Je suis originaire des Hautes-Pyrénées. J'ai ensuite habité Saint-Nazaire avant de m'installer à Argelès-sur-Mer où j'étais aide à domicile à l'ASSAD durant l'année dernière. J'ai appris à connaître la ville lorsque j'y travaillais durant les saisons. Ce que j'aime ici ? La mentalité, la vie associative très vivante (je suis adhérente à l'association « Arts et Loisirs »), le côté campagne. C'est très animé l'été, un peu plus calme l'hiver, ce qui est appréciable ! »



Tribune de l'opposition

"Le Racou patrimoine volontairement oublié. Le Racou petite plage catalane perle d'Argelès qui enchante les catalans, les touristes, les medias et tous les autres est-il l'éternel oublié car appelé à disparaître si aucun projet de protection n'est mis en place? La municipalité qui n'hésite pas à engager des dépenses très importantes, des millions d'euros pour rénover le centre de la plage, le centre du village continue de refuser tout ouvrage de protection contre l'érosion qui ronge le Racou. C'est ainsi l'ensemble du vieux village de sable qui va disparaître. Le Racou mémoire du littoral roussillonnais est cependant un atout touristique majeur par

sa singularité et son charme. N'est ce pas un "lieu emblématique" tel que se plaisent à le proclamer les différents maires d'Argelès? Aucune autre commune du littoral catalan ne laisse ainsi son patrimoine culturel et environnemental à l'abandon. Les communes de Canet, de Saint Cyprien, de Port Barcarès ont toutes réalisé des travaux de protection. Monsieur le maire allez vous enfin prendre des mesures nécessaires pour la sauvegarde de cet espace d'exception"

Brigitte De Capèle / Philippe Rius / Laurent Madern

Le site internet E-Nove

Depuis le 1^{er} juillet, le site internet de la ville offre de toutes nouvelles fonctionnalités à l'internaute.

1. Une nouvelle adresse :

Le site internet possède désormais sa propre adresse : www.ville-argelessurmer.fr

2. L'adaptabilité tous supports :

Vous pouvez vous connecter au site internet depuis de multiples supports : smartphone, tablette ou ordinateur. Le contenu s'adapte automatiquement (réorganisation des données et du graphisme, lisibilité...), vous n'avez rien à régler !

3. De nouveaux services :

Vous pouvez effectuer vos demandes d'actes d'état-civil en direct (naissance, mariage, décès).

C'est également le cas pour votre demande d'inscription sur la liste électorale de la commune.

4. Et toujours l'actu :

En bref, en dossier de fond, en images, en vidéo, dans les publications, sur l'agenda... retrouvez toute l'actualité municipale en direct sur le site internet de ville. Pensez également à vous abonner à la Newsletter (lettre d'information mail hebdomadaire) depuis la page d'accueil du site.

Conseils municipaux

Toutes les délibérations sont consultables sur : www.argeles-sur-mer.com, rubrique « La mairie ».

Les conseils municipaux se déroulent un jeudi par mois, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil.

Prochain conseil le 31 août à 21 heures.



Josette Duval (64 ans)

« J'ai toujours habité dans la région parisienne où je travaillais en tant que directrice de maison de retraite. J'ai effectué mon premier séjour à Argelès-sur-Mer en septembre dernier. Ce fut un coup de foudre. Trois semaines plus tard, je vendais mon appartement pour venir m'installer au Racou. Ici, il n'y a rien à jeter ! Amatrice de course à pied, de randonnée et de vélo, je suis en totale communion avec la nature. J'ai rajeuni de 10 années depuis que je suis à Argelès-sur-Mer ! Après avoir exercé pendant de nombreuses années une profession émotionnellement prenante, je suis en train de renaître, je respire à nouveau, j'ai tout à découvrir. Oui, je vais bien vieillir à Argelès-sur-Mer ! »



Alexandra, Roger et Thibault Salles (32 ans, 42 ans... 9 mois)



« Nous sommes originaires de Banyuls-sur-Mer où nous travaillons tous les deux à la mairie. Notre installation à Argelès-sur-Mer remonte à décembre dernier. C'est une ville qui vit durant toute l'année, qui propose des services de qualité. Par exemple, notre fils pourra

aller ici à l'école de la maternelle jusqu'au lycée et exercer une activité sportive. Nous nous sommes éloignés de notre lieu de travail, mais rien ne viendra à bout de notre attrait pour Argelès-sur-Mer ! »

Erratum

Contrairement à ce que nous avons mentionné dans le numéro 131 du journal municipal, page 17, dans un dossier consacré au devoir de mémoire, rubrique "Les associations patriotiques", veuillez lire FNACA au lieu d'ANAFACEM et "Président : Jean-Claude Rivière" au lieu de "Président : Marcel Codognet".



Marchés municipaux

Le vent en poupe

Le marché des Platanes accueille le public les lundis, mercredis et vendredis. Il réunit une centaine de commerçants proposant tous types de produits : alimentaires, bijoux, textiles, etc. Voyage dans les coulisses de cette institution estivale.

Il est six heures (et des poussières...), Argelès-sur-Mer s'éveille. Dans les rues du centre-plate, les machines des équipes de nettoyage poursuivent leur ballet avant l'arrivée du chaland. Sur le parking qui accueille le marché des Platanes, dans la chaleur naissante qui promet d'être caniculaire, les premiers commerçants arrivent. L'heure est encore aux regards embués de sommeil, à quelques mots échangés autour d'un café... mais le rythme va très vite s'accélérer ! Patrick Beneston et Nathalie Lefevre, les deux régisseurs municipaux (l'équipe en compte six au total pendant l'été et quatre le restant de l'année) sont chargés de placer tout ce beau monde. Patrick explique avant tout le fonctionnement du marché, un brin complexe pour qui le découvre.

Abonnés et passagers

« Il existe deux types de commerçants : les abonnés et les passagers.

Sur les marchés, un commerçant peut avoir l'un des 2 statuts. Le commerçant abonné, après autorisation, loue un emplacement du domaine public à la mairie, à l'année ou à la saison estivale selon le marché. Ce statut lui garantit un emplacement permanent et fixe sur le

marché choisi. Les autres commerçants non sédentaires peuvent venir en tant que « passagers ». Ils ne possèdent pas d'emplacement défini. Ils se présentent avant l'ouverture du marché afin de pouvoir espérer décrocher une place libre. Les places restantes vacantes sont tirées au sort et attribuées par le placier. Les commerçants ambulants n'ayant pas été choisis pourront retenter leur chance lors d'un prochain marché. »

Concrètement, le marché des Platanes se déroule les lundis, mercredis et vendredis. Il compte une centaine d'emplacements. Comme le prévoit la législation, 20% d'entre eux sont réservés aux passagers. Le tirage au sort est fixé à 7 h 30. En attendant, Patrick et Nathalie poursuivent leur travail de placement et de contrôle des papiers dont chaque commerçant doit être obligatoirement muni pour être en règle : l'immatriculation sur le registre du commerce, l'assurance, la carte garantissant

l'activité commerciale ambulante. Celui ne possédant pas ces trois sé-
sames sera refusé. La tâche n'est pas simple et nécessite quelques qua-
lités à opposer à des personnages aux caractères souvent trempés.

« Il faut rester à la fois ferme et suffisamment souple, être correct et précis résume Nathalie. Ainsi, par exemple, pas question d'autoriser un com-
merçant à grignoter ne serait-ce que quelques dizaines de centimètres lorsqu'il installe son stand. » « Il ne faut rien laisser aller, c'est respect contre respect » rajoute Patrick. Malgré ces impératifs, chan-
ger de fonction n'effleure même pas leur esprit. « J'aime le contact avec
les commerçants, ça change tous les jours, nous n'avons jamais le même
problème à régler » expliquent-ils ensemble.

7 h 30 : tirage au sort

« Il existe deux moments où la tension monte sensiblement : très tôt dans
la matinée lorsque nous devons faire enlever par la fourrière les véhicules
encore stationnés sur le parking. Les propriétaires sont évidemment en
colère. Le second pic est le tirage au sort qui génère parfois de forts mé-
contentements » explique Patrick.

Aujourd'hui, 36 passagers sont inscrits pour 22 places disponibles. Le
tirage au sort se fait par un système de boules, façon loto. Dans la foule
des candidats réunis autour de Patrick, pas de signes d'énervement,
chacun attend, croise les doigts. Les « élus » sont installés rapidement
sur les places disponibles en se frayant un passage dans les allées
embouteillées. Dorénavant, chacun se consacre entièrement à
l'installation de son stand. Dans quelques minutes, les premiers clients
vont arriver. Vers 10 h 30, les deux placiers reviendront encaisser les
emplacements. Ensuite, Le rideau tombera sur le marché aux alentours
de 13 heures. Place aux équipes de nettoyage puis aux véhicules qui
reprendront leurs droits.



Nathalie & Patrick



Deux parcours de commerçants...

Henri et Julia Bouthor

Respectivement âgés de 78 et 74 ans, ce sont les doyens du marché. « Nous faisons le métier depuis 40 années et venons au marché d'Argelès-sur-Mer depuis 25 années.

Nous sommes issus d'une famille de commerçants. D'ailleurs, la relève est assurée puisque ma belle-fille et mes petits-enfants travaillent également sur le marché des Platanes. Nous avons toujours vendu du linge de maison, du textile... Travailler sur les marchés nous permet de rester en contact avec les gens, de ne pas être enfermés... et de rester en bonne santé ! »



Reinaldo de Amorim



Originaire du Brésil, il a été, de 2000 à 2014... légionnaire basé au 2e R.E.I. de Nîmes. Bien lui en a pris puisqu'il a rencontré durant cette époque son épouse, elle-même militaire, au Tchad ! Aujourd'hui, Reinaldo, âgé de 36 ans et habitant Saint-Jean-Lasseille, se donne tous les moyens pour réussir sa reconversion. Il a ainsi conçu et

fait breveter un sac à déchets biodégradable pour véhicule ainsi qu'un « organisateur », toujours pour véhicule. Grâce à lui, votre voiture restera propre et bien rangée...

« Le matin, je fais les marchés pour faire connaître mes produits au grand public. L'après-midi, j'enfile le costard-cravate pour prospecter les sociétés (collectivités, entreprises, etc.) Puis le soir, dans l'atelier installé dans le garage de mon domicile, je fabrique et personnalise les sacs qui me sont commandés. » Des journées plutôt bien remplies...

Les marchés à l'heure d'été

A l'exception du marché du Village qui fonctionne toute l'année, et le marché nocturne (arrêt le 29 août), tous s'arrêteront durant la dernière semaine de septembre.

Village : tous les mercredis et samedis matin.

Place : marché traditionnel, parking des Platanes, les lundis, mercredis et vendredis matin.

Port : marché traditionnel, place du Nouveau Monde, le jeudi matin. marché du terroir et bio, Place du Nouveau Monde, le mardi matin.

Marché nocturne : sur les quais du port, tous les mardis et vendredis.

Marché artisanal (plage) : parking des Platanes, tous les soirs de 17 heures à minuit.

Le marché artisanal fait peau neuve ▲

La totalité des 36 chalets a été remplacée par la Ville. Dorénavant, les artisans bénéficient d'installations esthétiques et fonctionnelles, plus simples à monter, à démonter et à stocker.

De par le nombre d'exposants, la qualité des produits proposés et sa durée (presque quatre mois), ce marché artisanal est unique en France.

Retrouvez plus d'infos en photographies sur les marchés sur : [facebook / ville d'Argelès-sur-Mer](#)

Isabelle Moreschi

Adjointe au Maire chargée du Commerce



Argelès-sur-Mer offre une variété de marchés qui séduisent le plus grand nombre. Par ailleurs, ces lieux typiques, vivants et colorés impactent positivement l'économie locale. Par exemple, le marché du village - qui sera maintenu pendant toute la durée des travaux - contribue sensiblement à maintenir l'attractivité dans le cœur de ville.

Les marchés fonctionnent d'autant mieux que les placiers municipaux appliquent avec professionnalisme les règlements établis. En outre, leur investissement est exemplaire.

Enfin, la Fédération des Marchés de France participe à cette réussite. Le rôle de conseiller et de médiateur que tient Bernard Dagan, son président départemental, est essentiel.



Argelès-sur-Mer la Catalane

Plusieurs événements sous le sceau de la Catalanité rythment cet été. Réservez d'ores et déjà le week-end du 1^{er} au 3 septembre qui promet d'être très riche en temps forts.

Aplec le 3 septembre sur le parking des Pins

Aplec signifie "rassemblement" en catalan. L'événement, 42^e du nom, est initié par le Foment de la sardane, une des plus anciennes associations argelésiennes, avec la participation de la municipalité. Il invite les amateurs de tous niveaux de cette danse « 100% catalane » à se réunir sur les rythmes distillés par deux des cobles (groupes musicaux) les plus réputés : les Tres vents et la Nova Germanor.

Plus de 300 personnes originaires de Catalogne et du grand sud de l'hexagone sont attendues le 3 septembre sur le parking des Pins (plage) à partir de 10 h 30.

Un repli est prévu à l'espace Jean-Carrère en cas de mauvais temps. Au programme : 5 sardanes le matin, 13 dont une « conjunt » (les deux coblas jouent en même temps) l'après-midi... et convivialité toute la journée ! La participation est gratuite.

Une fois achevée cette manifestation phare de fin d'été, le Foment de la sardane se penchera sur l'organisation de l'édition 2018. Celle-ci aura une consonance particulière puisqu'elle coïncidera avec le soixantième anniversaire de l'association. Un grand défi à relever pour la cinquantaine d'adhérents qui, par ailleurs, se montrent très actifs durant toute l'année : rencontres avec les fomentos des villes voisines ; cours d'initiation les mardis sur la place Saint-Côme pendant l'été, les jeudis à la salle Cardonne le

restant de l'année ; création d'un groupe de sardane fantaisie (plus ludique pour les novices), etc.

Infos. 04 68 81 40 76



Andrée Puig et Isabelle Benoît sont les coprésidentes du Foment. Elles ont succédé cette année à Jean Riu qui dirigeait le Foment depuis 1990.

Trobada Marinerà du 1^{er} au 3 septembre

Après les Nautiques (10 et 11 juin), la Trobada sera le second temps fort de la saison proposé au large et sur les quais de Port-Argelès. Organisé par l'association Els Amics de la Barca N-D de Consolation, la municipalité, en partenariat avec l'Union des commerçants du port, ce rassemblement de barques catalanes, de barques traditionnelles et de laguts de rems réunira une trentaine de bateaux. Longs de 4 à 28 mètres, ils offriront un spectacle visuel inédit et exceptionnel pour le public attendu nombreux. Outre l'inauguration officielle programmée le 2 septembre à 10 h 30, de multiples rendez-vous sont à l'affiche. Parmi eux : régates d'entraînement et challenges quotidiens ; apéritifs musicaux ; concerts en soirée le vendredi et le samedi assurés par des groupes de chansons de tavernes d'habaneres et de rumba catalane ; mini challenges de voiles latines pour les enfants.

A ne pas manquer : le dimanche de 11 heures à 12 heures, le défilé des équipages se rendra à la stèle du camp (Plage nord) depuis l'esplanade Charles-Trenet. Une gerbe y sera déposée. Habillés en costumes traditionnels de la fin du XIX^e siècle et sur la musique de la cobla du groupe des sacs de gemecs Les Salanquaires, les 300 navigateurs attendus remonteront ensuite les allées de la Plage. Par ailleurs, des stands dressés sur les quais accueilleront le public : petits métiers (vente du poisson frais du jour), Parc naturel marin, Musée maritime de Barcelone, Musée de la pêche de Palamos, du matelotage ; cordages et vêtements marins ; maquettistes navals, dégustations d'huîtres et de vins locaux.

Toutes les animations (sauf la restauration) seront gratuites. Un stand d'information attendra le public sur la place Magellan.



Infos. 06 88 43 03 71



Les Étés du patrimoine

Le service Culturel municipal organise les conférences de l'Été du patrimoine. Une manière ludique et instructive de mieux connaître certains aspects originaux de notre département.

Tout public / entrée libre
Infos 04 68 81 42 74

Le 9 août à 21 heures, salle Buisson

« **Reconstitutions historiques en 3D : de la pinède aux villas sur la plage à Argelès-sur-Mer et Collioure du XIV^e au XIX^e siècle** » par André Struski, architecte.

*Le 23 août 2017 à 21 heures, place de la République
(repli salle Buisson en cas de mauvais temps)*

« **Argelès au fil de l'eau** » par Jean-Louis Torrelles, ingénieur et Bernard Rieu, historien.

Les conférenciers nous présenteront les cours d'eau de la commune d'hier et d'aujourd'hui en faisant un zoom particulier sur le canal d'arrosage et ses usages.

Puis ils aborderont le futur avec la perspective d'évolution de la gestion et de l'aménagement de ces cours d'eau en intégrant le volet réglementaire....

Conférence en lien avec l'exposition de la Casa de l'Albera « **L'eau dans tous ses états** » visible jusqu'au 15 septembre 2017.

Les Diades d'Argelès-sur-Mer

Rendez-vous au village les 29 juillet et 19 août de 17 heures à minuit pour cette mise à l'honneur de la culture catalane.

Le programme des deux soirées

17 heures : Défilé en ville et représentation de castells avec Els Pallagosdel Conflent, musiques des grallers et des timbalers du Casal del Conflent et petit correfoc des enfants. Plus d'une centaine de participants sont attendus ;

19 heures à 21 heures :

La gastronomie Catalane est au rendez-vous avec les restaurants et bodegas du village ;

21 heures : déambulation musicale avec fanfare et bandas Catalanes ;
22 h 30 : Correfoc avec les Nyerros del Conflent dans les rues.

Attention les axes de la ville seront fermés à la circulation durant les festivités (Route nationale au niveau du pont / 14-Juillet du carrefour / Libération au niveau des commerces.)



Le nouvel espace du Mémorial du camp est ouvert

Inauguré le 28 juin en centre-ville, il va contribuer à la redynamisation de l'activité du village. Près de 10 000 visiteurs sont attendus chaque année.

Plus de 200 personnes ont assisté à l'inauguration du nouvel espace du Mémorial du camp, au centre du village.

Ouvert à l'origine en février 2014 dans l'espace Jules-Pams à Valmy, cet établissement municipal est le fruit d'un long cheminement entamé en 1999. A l'époque, Jean Carrère, l'ancien premier magistrat, décide alors de mettre en lumière la Retirada de 1939. Le travail est ensuite poursuivi par Pierre Aylagas puis Antoine Parra qui décide de déplacer le Mémorial.

Aujourd'hui, cette installation en centre-ville est une nouvelle étape pour le site. Celui-ci devrait attirer chaque année près de 10 000 visiteurs venus essentiellement de France et d'Espagne. Le centre-ville et le commerce bénéficieront directement de cette affluence.



L'inauguration a eu lieu le 28 juin

Ouvert du mardi au samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures

Les tarifs

- 2 euros par personne
- Gratuit pour les Argelésiens (sur présentation d'un justificatif de domicile)
- Groupes / scolaires : nous consulter

Infos. 04 68 81 42 74



Avenue de la Libération



Carlo Maiolini

invité d'honneur de la galerie Marianne

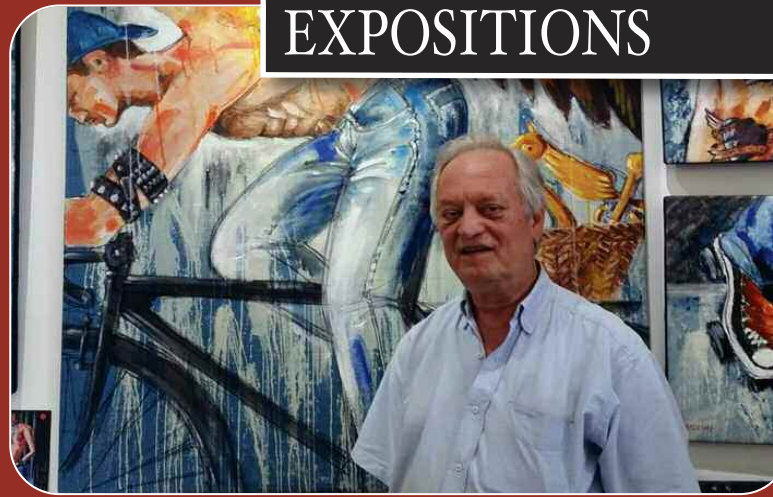
Il accrochera ses œuvres du 9 août au 13 septembre. D'origine gréco-sicilienne, l'artiste s'est forgé une réputation internationale au fil d'un parcours à travers le monde riche en expériences et rencontres. Il s'inspire avant tout de la Nature. « Copier la nature, c'est "lui rendre hommage". Beaucoup d'artistes ont copié où se sont inspirés de leurs prédécesseurs, le plus important c'est de la représenter avec sa propre personnalité. Le spectateur avec sa sensibilité fait le reste. Pour qu'un tableau "tienne debout" il faut qu'il ait : la construction, le dessin, la couleur. Tout nouveau tableau que je commence part de ces principes, ce qui est pour moi une nécessité et ma philosophie picturale ! »...



Exposition visible les mardis, jeudis et vendredis de 14 h à 18 h. Mercredi et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Entrée libre.

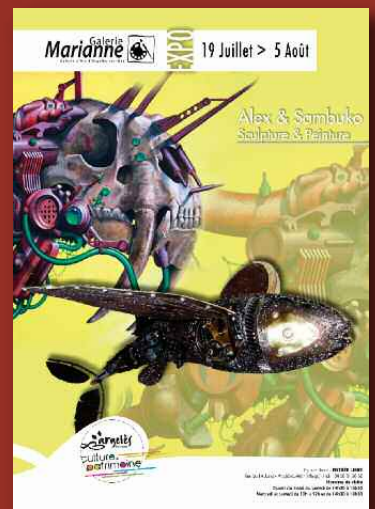
Infos. 04 68 81 50 60



Alex et Sambuko

à la galerie Marianne jusqu'au 5 août

L'essence du travail d'Alexandre Lamarque, alias "Alex sculpteur Cré'acteur", est le Recycl'Art. Soudure à l'arc et chalumeau font partie des techniques utilisées par Alex pour façonner ses sculptures.



Vincent Sahuc, dit Sambuko accrochera quant à lui des toiles caractérisées par un style contemporain original : le steampunk.

"Dans mes créations, je parle du rapport de plus en plus intime entre la machine et l'humain, à tel point que les machines rentrent dans nos corps".

Anne Reymond

Peinture

Du 15 au 31 août,

Espace Jules-Pams à Valmy (salle des Aigles) de 10 h à 20 h.

Entrée libre.



Raphaël Martinez

Peinture

Du 9 au 18 août

Salle du foyer communal.

Exposition visible du mardi au vendredi de 16 h à 18 h.

Mercredi et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30.

Entrée libre.



MUSIQUE

FIALA d'Argelès-sur-Mer

les 29 et 30 juillet

Argelès-sur-Mer accueille depuis la mi-juillet sur l'initiative de l'association « Les Amis d'Alain Marinaro » la quatrième édition du Festival international d'art lyrique (FIALA) et la Master Class de chant dirigée par le baryton chinois Heng Shi. Ce festival réunit une quarantaine de jeunes chanteurs. Rendez-vous les 29 et 30 juillet à 21 heures à l'espace Jean-Carrère pour deux représentations exceptionnelles d'« Orphée aux enfers » de Jacques Offenbach.

Tarif : 15 euros ; gratuit pour les moins de 15 ans.

Infos et réservations 04 68 89 65 96

À bicyclette...

Argelès-sur-Mer offre aux amoureux de la petite reine une grande variété de circuits et de paysages à découvrir seul, en groupe ou en famille. Suivez les guides sur un exemple de balade entre village, plage et campagne.

1

Départ de l'Hôtel de Ville



Après quelques coups de pédales, en moins d'une paire de minutes, nous nous engageons sur le chemin dit « des Jardins ». Le bruit lancinant des véhicules et les désagréables effluves de monoxyde de carbone sont instantanément oubliés. Place aux chants des oiseaux et d'un coq lève-tard, aux subtils parfums de verveine, à la vision colorée des potagers que l'on devine entretenus avec amour. Une douce fraîcheur gomme temporairement la chaleur qui devient écrasante.



3

Plage nord

Nous tournons ensuite le dos à ce petit coin de campagne pour plonger sans transition dans l'effervescence du littoral. Direction la promenade du front de mer. Un étroit ruban meuble se déroule entre plage et bosquets de pins. La promenade est ludique mais également historique : nous passons devant la stèle qui rappelle qu'en 1939, des dizaines de milliers de Républicains espagnols ont transité par un camp dressé sur la plage.



2

Les Conques



Après une parenthèse de quelques dizaines de mètres sur le bitume, nous mettons le cap vers la plage en empruntant un des plus beaux chemins d'Argelès-sur-Mer. Long de quelques centaines de mètres, celui-ci borde le stade des Conques avant de se prolonger au milieu des roseaux, des chênes et de quelques ronciers. Un ruisseau au débit fort honorable pour la saison et la présence de plantes d'eau rappelle que Les Conques sont une zone humide... comme beaucoup de sites argelésiens.

4

Avenue de la Retirada



Après un crochet par le quartier Costa Blanca, nous nous dirigeons vers cet axe très fréquenté. La balade s'effectue alors sur une piste cyclable. Afin d'améliorer sensiblement la qualité de l'environnement, la Ville développe son maillage de pistes cyclables. Fort d'une quarantaine de kilomètres sécurisés, ce réseau est étendu au fur et à mesure des travaux de voirie : un véritable confort pour les usagers, à pied ou à vélo. Par ailleurs, nous longeons le lieu-dit Tamariguer, vastes étendues de prairies marécageuses, un des « poumons verts » du territoire que la Ville a préservés.



Un topo-guide à votre disposition

Un topo-guide des itinéraires VTT sur le territoire argelésien est en vente à l'office municipal de tourisme (4 euros). Curieux, débutant, amoureux de la nature ou confirmé, cette publication vous aidera à mieux connaître les sentiers découvertes d'Argelès-sur-Mer.



La pratique du VTT à Argelès-sur-Mer

Règles de sécurité, points de location, etc : <http://www.ardeles-sur-mer-tourisme.com/se-divertir/velo/vtt>

Des cartes et tracés GPS

des parcours en téléchargement gratuit : <http://www.ardeles-sur-mer-tourisme.com/vtt>

5 Campings

Au bout deux kilomètres environ, nous obliquons vers le chemin du Pas de la Baques puis empruntons la route de Taxo à la Mer. La piste cyclable longe les campings bruisant d'activité.



6 Maraîchages

Mais très rapidement, nous connaissons un bienvenu retour au silence et à la fraîcheur une fois engagés dans le chemin du Pas de l'Arbre Blanc. Nous découvrons ici un visage méconnu d'Argelès-sur-Mer : sa zone agricole et maraîchère. De légers parfums de sauge, de romarin, de menthe et de persil nous souhaitent la bienvenue. Vergers d'abricotiers, vignes et cultures maraîchères se côtoient dans une parfaite harmonie de couleurs. L'ensemble est dominé par le massif des Albères qui se détache en arrière-plan sur un ciel bleu azur. Nous roulons une quinzaine de minutes dans ce paysage de carte postale. Nous revenons à l'Hôtel de Ville via le lieu-dit de Taxo d'Avall puis les Aspres de la Sorède, ultime bastion de verdure, avant d'emprunter le chemin de Neguebous, lui aussi doublé par une piste cyclable sécurisée.



Notre circuit test...



1:05:02
Durée



14,66 km
Distance



13,50 km/h
Vitesse

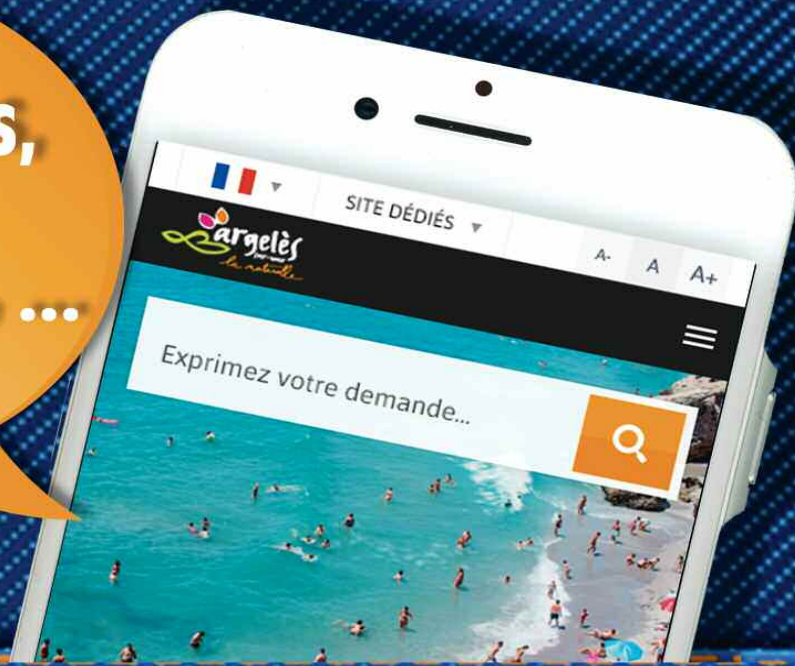


50 m
Dénivelé +



35 m
Dénivelé -

+ de photos,
d'infos,
de services, ...



Ma ville
en poche !

www.ville-argelessurmer.fr

VOTRE **NOUVEAU** SITE WEB

RETROUVEZ NOUS AUSSI SUR

facebook 

